

Travail social : un professionnel averti en vaut deux !

- « Mineurs confiés : risques majeurs ? Etude de droit suisse sur la responsabilité civile, contractuelle et pénale des adultes qui prennent en charge des mineurs hors du cadre familial »
- Editions IES et EESP, janvier 2018, Genève, 384 pages



Recension par **Olivier BAUD**, secrétaire général de la Fondation officielle de la jeunesse, Genève

Yves Delessert maître d'enseignement à la Haute Ecole de travail social de Genève, titulaire d'un master en droit et diplômé en travail social a remis à jour son livre de référence « Mineurs : confiés : risques majeurs ? » qui avait été édité en 2001.

Ce livre est une véritable « bible » et permet aux néophytes de mieux décoder le sens du concept de préjudice mais aussi de la responsabilité civile et pénale dans le cadre professionnel.

Le vocabulaire utilisé est simple et précis. Chaque animateur, chaque éducateur ou professionnel de l'éducation devrait lire ce livre afin de pouvoir faire des choix dans les activités proposées et sur le sens de sa responsabilité engagée. L'exemple cité en page 309 sur les lésions corporelles par négligence démontre que la simple nuance de contrôler ou non la mise de gilets de sauvetage fait toute la différence dans l'appréciation de la situation par la justice.

Un nouveau chapitre sur les infractions commises au moyen de médias électroniques redonne des réponses à ces différents risques dont le vidéolynchage (happy slapping) qui peut être poursuivi selon plusieurs articles du code pénal.

Yves Delessert ne veut en aucun cas faire peur. Il désire simplement éclairer de ses connaissances et des dernières jurisprudences tous les professionnels de l'éducation et de l'animation socio-culturelle. L'action éducative et socio-culturelle sera toujours une prise de risque mais il est important de mieux connaître nos responsabilités sans tabou.

[Editions IES](#)